



**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Paspébiac tenue à la salle multifonctionnelle du Centre culturel le lundi **1<sup>er</sup> août 2022** à compter de 19 h sous la présidence du maire, Monsieur Marc Loisel.

Sont présents à cette séance ordinaire :

Monsieur Louis-Alexandre McNaughton, conseiller  
Madame Nancy Anglehart, conseillère  
Monsieur Gabriel Huard, conseiller  
Madame Marie-Andrée Côté, conseillère  
Madame Sandra Langlois, conseillère  
Monsieur Christian Grenier, conseiller

Est également présent :

Monsieur Daniel Langlois, directeur général et greffier

**2022-08-234**

### **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le maire, Marc Loisel, ouvre la séance à 19 h et souhaite la bienvenue aux conseillers, à Monsieur Daniel Langlois, directeur général et greffier et aux citoyens présents.

**2022-08-235**

### **2. CONSTATATION DU QUORUM**

Monsieur le maire, Marc Loisel, constate que le quorum est atteint.

**2022-08-236**

### **3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Monsieur le maire, Marc Loisel, fait lecture de l'ordre du jour :

#### **ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance
2. Constatation du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Dépôt de documents et de correspondance
5. Approbation du procès-verbal antérieur
  - Procès-verbal de la séance ordinaire du 11 juillet 2022
6. Administration générale et finances
  - 6.1 Adoption des comptes à payer
  - 6.2 Suivi du budget mensuel – juillet 2022
7. Affaires des contribuables
8. Avis de motion de l'adoption du règlement 2022-522 concernant les ententes relatives à des travaux municipaux
9. Nomination – Technicien traitement des eaux
10. Assurances collectives – Autorisation de signature d'une nouvelle entente
11. Adhésion à la Mutuelle de prévention - FQM

12. Contribution de la Ville au Festival du crabe – 14<sup>e</sup> édition
13. Tarif de remboursement pour le kilométrage – Véhicule personnel
14. Résolution – Plan de sécurité civile
15. Étude de faisabilité - Projet coopération intermunicipale
16. Terrain de volleyball - camping
17. Approbation décompte progressif n° 2 RE : 43375TTA – Groupe Michel Leclerc Inc. 373 799.90 \$ - Travaux exécutés au 22 juillet 2022 sur la rue St-Pie X et la 3<sup>e</sup> avenue Est
18. Décompte progressif n° 4 – Groupe Michel Leclerc Inc. - RE: 21-166 21511-2 Réhabilitation rue Day (entre la 5<sup>e</sup> avenue Ouest et la 7<sup>e</sup> avenue Ouest) – Travaux exécutés au 28 juillet 2022 631 862.01 \$
19. Autorisation pour l'achat de matériel abrasif pour les routes locales
20. Rapport des conseillers
21. Affaires nouvelles
22. Période de questions
23. Levée de la séance

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Christian Grenier, conseiller

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

#### **4. DÉPÔT DE DOCUMENTS ET DE CORRESPONDANCE**

2022-08-237

#### **5. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL ANTÉRIEUR**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Gabriel Huard, conseiller

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** le procès-verbal antérieur de la séance suivante soit approuvé tel que rédigé :

- Procès-verbal de la séance ordinaire du 11 juillet 2022

*Conformément à l'article 333 alinéa 2 de la Loi sur les cités et villes, le greffier est dispensé de la lecture des procès-verbaux, des copies ayant été remises à chaque membre du conseil plus de 24h avant la séance.*

#### **6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCES**

2022-08-238

#### **6.1 ADOPTION DES COMPTES À PAYER**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame Nancy Anglehart, conseillère

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** les comptes à payer pour le mois de juillet 2022 d'un montant de **363 116.37 \$** soient approuvés pour paiement.

Monsieur le maire énumère les principaux paiements du mois.

- Léonard Loisel & Fils Inc : 73 712.92 \$
- Roy Blais Inc : 15 697.66 \$

2022-08-239

## **6.2 SUIVI DU BUDGET MENSUEL – JUILLET 2022**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame Sandra Langlois, conseillère

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** le rapport « État des activités financières » en date du 31 juillet 2022 soit adopté.

## **7. AFFAIRES DES CONTRIBUABLES**

Quelques citoyens demandent des informations ou font part de commentaires et ou suggestions relativement aux points suivants :

- États financiers qui seront déposés au début septembre 2022
- Entreposage d'abrasif
- Entrée/sortie de la Ville (système d'éclairage, paysagiste)
- Limitation de vitesse près du viaduc
- Implication ou sensibilisation des jeunes aux affaires municipales
- Félicitations pour les activités aux personnes âgées
- Initiation d'une bourse pour persévérance scolaire
- CGER – Garage municipal
- Traçage de lignes devant Postes Canada (circulation piétonnière) afin d'éviter d'éventuels accidents

2022-08-240

## **8. AVIS DE MOTION DE L'ADOPTION DU RÈGLEMENT 2022-522 CONCERNANT LES ENTENTES RELATIVES À DES TRAVAUX MUNICIPAUX**

**Monsieur Gabriel Huard, conseiller** donne avis de motion qu'à une séance subséquente, le projet de règlement 2022-522 concernant les ententes relatives à des travaux municipaux sera adopté.

Ce règlement aura pour but d'assujettir la délivrance d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation à la conclusion d'une entente, entre le requérant dudit permis ou certificat et la Ville de Paspébiac, portant sur la réalisation de travaux relatifs aux infrastructures et aux équipements municipaux et sur la prise en charge ou le partage des coûts relatifs à ces travaux.

Monsieur le Maire et le Directeur général donnent quelques explications au public sur ce point.

2022-08-241

## **9. NOMINATION – TECHNICIEN (NE) TRAITEMENT DES EAUX**

**ATTENDU QUE** la direction générale a été mandatée par la Conseil municipal à procéder à l'ouverture d'un poste de technicien (ne) au traitement des eaux le 9 mai 2022 de par sa résolution numéro 2022-05-148;

**ATTENDU QUE** la Ville a reçu quelques candidatures dans les délais requis;

**ATTENDU QU'**après analyse des candidatures, le comité de sélection recommande la nomination de Monsieur Steve Joseph;

**ATTENDU QUE** la direction générale a soumis le nom du candidat sélectionné au Conseil municipal afin d'entériner sa nomination officielle comme technicien au traitement des eaux à la Ville;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Marie-Andrée Côté, conseillère**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**D'ENTÉRINER** la nomination de **Monsieur Steve Joseph** à titre de technicien au traitement des eaux à la Ville de Paspébiac dont l'entrée en fonction est prévue pour le 1<sup>er</sup> janvier 2023.

**QU'**une copie de cette résolution soit remise au Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Ville de Paspébiac.

2022-08-242

**10. ASSURANCES COLLECTIVES – AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE NOUVELLE ENTENTE**

**CONSIDÉRANT QUE** le contrat d'assurance collective avec la compagnie Union Vie et la Ville de Paspébiac doit être renouvelé au cours du mois de juillet 2022;

**CONSIDÉRANT QUE** le courtier Assurances Michel Cyr inc., qui représente la Ville de Paspébiac a reçu 3 soumissions pour le renouvellement de nos assurances collectives soit celles de :

- Union Vie avec une augmentation des primes de 23.80 %
- Victor avec une augmentation des primes de 33.78 %
- Canada vie avec une augmentation des primes de 7.84%

**IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Christian Grenier, conseiller**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**D'ACCORDER** à Canada vie le renouvellement des polices d'assurances collectives de la Ville de Paspébiac pour une période de 16 mois.

2022-08-243

**11. ADHÉSION À LA MUTUELLE DE PRÉVENTION – FQM**

**ATTENDU QUE** la Ville de Paspébiac désire adopter de saines pratiques en matière de gestion de la santé et de la sécurité du travail;

**ATTENDU QUE** la FQM Prévention offre :

- Les services de conseillers en prévention en santé et sécurité de travail spécialisé en SST, sur place et à distance;
- La création d'un programme de prévention ou la validation de celui existant;
- Un suivi rigoureux de chacune de réclamation à la CNESST ;
- Du soutien en prévention et en gestion des lésions professionnelles;
- Des conseils personnalisés, adaptés et efficaces permettant d'obtenir des réductions des cotisations à la CNESST;
- L'accès à un fonds de défense dédié à la mutuelle FQM Prévention et permettant de recevoir l'accès à des services médicaux et juridiques;
- L'accès à de la formation spécifique de très grande qualité à de très faibles coûts;
- Les honoraires estimés sont de 4 000 \$ annuellement basés sur la masse salariale de la Ville;

**IL EST RÉSOLU QUE**, les administrateurs en ayant fait une lecture complète et s'en déclarant satisfaits, que l'entente projetée avec la *Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail* relative au regroupement d'employeurs aux fins de l'assujettissement à des taux personnalisés et au calcul de ces taux pour l'année 2023 soit acceptée telle que rédigée, et que la Fédération québécoise des municipalités (FQM) soit autorisée à signer cette entente ainsi que tout renouvellement subséquent de cette entente,

et ce, tant que la présente autorisation n'a pas été dûment révoquée par une nouvelle résolution des administrateurs de la Ville;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par **Madame Sandra Langlois, conseillère**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**D'AUTORISER** la direction générale à signer ladite entente entre les parties et de procéder au paiement requis annuellement selon la masse salariale de la Ville.

2022-08-244

**12. CONTRIBUTION DE LA VILLE AU FESTIVAL DU CRABE – 14<sup>E</sup> ÉDITION**

**ATTENDU QUE** le Festival du crabe de Paspébiac (ci-après « le Festival ») se déroulera du 3 au 7 août 2022;

**ATTENDU QUE** le Festival a fait parvenir une demande de soutien financier et technique à la Ville ;

**ATTENDU QUE** la Ville, soutien du Festival depuis sa création, souhaite y répondre favorablement;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par **Monsieur Louis-Alexandre McNaughton** et résolu à la **majorité** des membres du conseil présents que la Ville de Paspébiac contribue au Festival du crabe à hauteur de dix mille dollars (**10 000 \$**) et qu'elle offre un appui administratif et technique sous réserve que lui soient communiqués les états financiers pour l'année 2021.

Messieurs les conseillers Gabriel Huard et Christian Grenier s'abstiennent de voter vu qu'ils sont membres du C.A. du festival.

2022-08-245

**13. TARIF DE REMBOURSEMENT POUR LE KILOMÉTRAGE – VÉHICULE PERSONNEL**

**MODIFICATION À LA POLITIQUE DE RELATION DE TRAVAIL – FRAIS DE DÉPLACEMENT**

**CONSIDÉRANT QUE** dans la mise en place du service Accès Entreprise Québec (AEQ) on demande à la MRC de se conformer aux normes gouvernementales en vigueur énoncées dans le Recueil des politiques de gestion du gouvernement du Québec.

**CONSIDÉRANT** l'augmentation récente du prix de l'essence ;

**POUR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Gabriel Huard, conseiller** et résolu à l'unanimité des conseillers présents de modifier la politique de relations de travail concernant les remboursements prévus lors de déplacement.

Ceux-ci passeront de 0,45 \$ / km à **0,545 \$ / km** rétroactivement à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

2022-08-246

**14. RÉSOLUTION – PLAN DE SÉCURITÉ CIVILE**

**CONSIDÉRANT QU'**une mise à jour du plan de sécurité civile est requise avec les changements de personnel relatif aux nouveaux membres du conseil municipal élus lors du dernier scrutin;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame Marie-Andrée Côté, conseillère

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** la direction générale soit mandatée afin :

- d'entreprendre une démarche de planification de la sécurité civile et de mener celle-ci de façon continue;

- d'assurer la mise en place de mesures de préparation aux sinistres;
- d'élaborer, en concertation avec les différents services municipaux, le plan de sécurité civile de la Ville;
- d'élaborer une procédure de mise à jour et de révision du plan de sécurité civile;
- de proposer des moyens pour informer la population au sujet des consignes de sécurité à suivre lors des sinistres;
- d'élaborer un programme de formation consacré à la sécurité civile et d'assurer son suivi;
- d'élaborer un programme d'exercices et d'assurer sa mise en œuvre;
- d'évaluer les ressources nécessaires pour rendre les mesures de préparation aux sinistres fonctionnelles et de proposer des moyens permettant de combler les besoins additionnels;
- de préparer un bilan annuel de l'évolution de la sécurité civile sur le territoire de la Ville.

2022-08-247

### **15. ÉTUDE DE FAISABILITÉ - PROJET COOPÉRATION INTERMUNICIPALE**

#### **Demande d'aide financière – FRR Volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale – Partie 1 Étude de faisabilité**

**ATTENDU QUE** la MRC de Bonaventure nous invite à participer à un projet pour la mise en place d'une coopération intermunicipale;

**ATTENDU** la nécessité d'une étude de faisabilité afin d'évaluer et confirmer les besoins, de cibler les problématiques;

**ATTENDU** que les coûts estimés se situent entre 500 et 1 500 \$ comme participation financière de la Ville de Paspébiac;

**ATTENDU QUE** la municipalité a pris connaissance du *Guide à l'intention des organismes* concernant le volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;

**ATTENDU QUE** les municipalités de Shigawake, St-Godefroi, Hope Town, Hope, Paspébiac, New Carlisle et St-Elzéar désirent présenter un projet d'étude de faisabilité dans le cadre de l'aide financière;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par **Monsieur Christian Grenier, conseiller** et résolu à l'unanimité que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

- La Ville de Paspébiac s'engage à participer au projet d'étude de faisabilité sur les opportunités de coopération intermunicipal dans les municipalités **Q5** et à assumer une partie des coûts;
- Le conseil autorise le dépôt du projet dans le cadre du volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;
- Le conseil nomme la MRC de Bonaventure comme organisme responsable du projet.

2022-08-248

### **16. TERRAIN DE VOLLEYBALL- CAMPING**

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Paspébiac désire développer l'attrait touristique de son camping et de son territoire ;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Paspébiac désire bonifier les activités sportives de son parc situé sur le banc-de-pêche pour ses citoyens et touristes ;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Paspébiac encourage et supporte l'activité physique de tous ses citoyens ;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Paspébiac a demandé par voie de gré à gré à l'entreprise Roy Blais Inc de procéder à la démolition de son ancien terrain de pétanque en vue de l'aménagement d'un nouveau terrain de Volleyball ;

**CONSIDÉRANT QUE** l'entreprise Roy Blais Inc. a déposé une soumission à la Ville au montant de 12 000 \$ avant taxes applicables;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame Nancy Anglehart, conseillère

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**D'AUTORISER** le paiement de **12 000\$** avant taxes applicables à l'Entreprise Roy Blais Inc pour les travaux requis pour l'aménagement d'un terrain de volleyball sur le site du camping de Paspébiac.

2022-08-249

**17. APPROBATION DÉCOMPTE PROGRESSIF N° 2 RE : 43375TTA – GROUPE MICHEL LECLERC INC. - TRAVAUX EXÉCUTÉS AU 22 JUILLET 2022 SUR LA RUE ST-PIE X ET LA 3<sup>E</sup> AVENUE EST**

**CONSIDÉRANT QU'**un 2<sup>e</sup> décompte progressif de travaux est émis par le Maître d'œuvre du projet de réfection sur la rue St-Pie X et la 3<sup>e</sup> avenue Est soit la firme Tetra Tech QI Inc.;

**CONSIDÉRANT QUE** l'entrepreneur général, le Groupe Michel Leclerc Inc., accepte le 2<sup>e</sup> décompte progressif déposé par le Maître d'œuvre Tetra Tech QI Inc. au montant de **373 799.90\$ taxes incluses;**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Christian Grenier, conseiller

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**D'AUTORISER** le directeur général, à émettre via le service de la comptabilité un deuxième (2<sup>e</sup>) paiement au montant de **373 799.90 \$ taxes incluses** tel que décrit sur la facture **2355** du Groupe Michel Leclerc inc. selon le second décompte progressif déposé par Tetra Tech QI Inc. qui porte le cumulatif de paiement à 546 049.88 \$.

2022-08-250

**18. DÉCOMPTE PROGRESSIF N° 4 – GROUPE MICHEL LECLERC INC. - RE: 21-166 21511-2 RÉHABILITATION RUE DAY (ENTRE LA 5<sup>E</sup> AVENUE OUEST ET LA 7<sup>E</sup> AVENUE OUEST) – TRAVAUX EXÉCUTÉS AU 28 JUILLET 2022**

**CONSIDÉRANT QU'**un 4<sup>e</sup> décompte progressif de travaux est émis par le Maître d'œuvre du projet de prolongement des services d'aqueduc et d'égout sur la rue Day soit la firme ARPO Groupe-Conseil inc.;

**CONSIDÉRANT QUE** l'entrepreneur général, Groupe Michel Leclerc, accepte le 4<sup>e</sup> décompte progressif déposé par le Maître d'œuvre ARPO Groupe-Conseil inc. au montant de **631, 862.01 \$ taxes incluses;**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame Marie-Andrée Côté, conseillère

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**D'AUTORISER** Monsieur Daniel Langlois, directeur général, à émettre via le service de la comptabilité un paiement au montant de **631 862.01 \$ taxes incluses** tel que décrit sur la facture **2356** du Groupe Michel Leclerc inc selon le 4<sup>e</sup> décompte progressif déposé par ARPO Groupe-Conseil inc. relativement aux travaux sur la rue Day nord entre la 5<sup>e</sup> et la 7<sup>e</sup> avenue qui porte le cumulatif de dernier paiement à **1 391 903.08 \$.**

## **19. AUTORISATION POUR L'ACHAT DE MATÉRIEL ABRASIF POUR LES ROUTES LOCALES**

**CONSIDÉRANT** les besoins récurrents de matériel abrasif pour l'entretien de nos routes locales en saison hivernale ;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Paspébiac a reçu 2 soumissions soit celles de :

- La firme DJL qui a déposé une soumission pour la fourniture de 2500 TM d'une valeur de 69,390\$ avant taxes soit 27.76 \$ / TM;
- La firme Léonard Loisel et fils qui a déposé une soumission pour la fourniture de 1500 TM d'une valeur de 41,050 \$ soit 27.36 \$

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Gabriel Huard, conseiller

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**D'ACCORDER** le contrat de fourniture à Léonard Loisel et Fils pour la fourniture de 1500 TM d'une valeur de 41,050 \$ avant taxes soit 27.36 \$ la tonne métrique.

## **20. RAPPORT DES CONSEILLERS**

### **MONSIEUR LOUIS-ALEXANDRE MCNAUGHTON, CONSEILLER**

Monsieur McNaughton nous fait part du travail accompli dans les dossiers suivants :

- ✓ Quelques rencontres virtuelles avec la firme multidisciplinaire SMI performance qui travaille avec plusieurs municipalités et qui aide au niveau de la création et/ou continuité d'une structure organisationnelle plus solide du personnel municipal (en attente d'une soumission)

### **MADAME NANCY ANGLEHART, CONSEILLÈRE**

Madame Anglehart nous fait part du travail accompli dans les dossiers suivants :

- ✓ Terrain de volleyball est en place et j'invite la population de Paspébiac à en profiter
- ✓ Rack à paddle est sur le point d'être terminé
- ✓ Une visite du Site historique national s'est tenue.
- ✓ Rappel concernant « Barmaid d'un soir » demain dès 17 h. Les profits seront remis à l'organisme le Centre d'action bénévole St-Siméon-Port-Daniel.

### **MONSIEUR GABRIEL HUARD, CONSEILLER**

Monsieur Huard nous fait part du travail accompli dans les dossiers suivants :

#### **Culture**

- ✓ Festival du crabe qui aura lieu du 3 au 7 août prochain  
Le comité organisateur est à la recherche de bénévoles
- ✓ Suivi des entretiens qui ont eu lieu avec des gens qui voulaient mettre en place un nouvel élément culturel à Paspébiac.

#### **Urbanisme**

- ✓ À la dernière séance publique, j'ai été reconduit à titre d' élu sur le comité consultatif d'urbanisme (CCU).

#### **Marina de Paspébiac**

- ✓ Rencontre avec les responsables de la Marina de Paspébiac

### **MADAME MARIE-ANDRÉE CÔTÉ, CONSEILLÈRE**

Madame Côté nous fait part du travail accompli dans les dossiers suivants :

#### **Comité jeunesse**

- ✓ Petits projets qui verront le jour très bientôt entre autres le coffre à jouets communautaire qui est sur le point d'être finalisé et qui sera disponible dans les prochains jours à la plage près de la passerelle
- ✓ Le 5 août prochain de 11 h 30 à 15 h, au Festival du crabe, c'est la journée de l'enfant (entrée gratuite). Plein de surprises vous attendent.

#### **Service incendie**

- ✓ Le 20 août prochain, aura lieu la compétition régionale de pompiers au Complexe sportif. Une invitation vous est adressée.
- ✓ Le 27 août prochain aura lieu la 2<sup>e</sup> édition de la Fête de la famille au Centre sportif à compter de 11 h avec diverses activités. Beau temps, mauvais temps, l'activité aura lieu.

### **MADAME SANDRA LANGLOIS, CONSEILLÈRE**

Madame Langlois nous fait part du travail accompli dans les dossiers suivants :

#### **Tournée des organismes**

- ✓ Tournée des organismes dans la Ville de Paspébiac est terminée  
Durant les prochains mois, les organismes extérieurs seront visités qui, offrent également du soutien à notre monde  
De cette tournée, madame Amélie Huard qui travaille au CLSC de Paspébiac a été contactée afin d'obtenir la liste des services essentiels de soutien à la population

#### **Présidente de la résidence de Port-Daniel-Gascons**

- ✓ Discussion avec madame Yolande Chouinard, présidente de la résidence Port-Daniel-Gascons afin de savoir s'il y avait possibilité de visiter la résidence.  
Étant donné que le chantier n'est pas terminé, ma visite se fera en septembre.  
Madame Chouinard m'a offert une rencontre pour nous informer des étapes à suivre concernant ce projet car ça fait partie de son expérience du début à la fin dans ce dossier.

#### **Barmaid d'un soir**

- ✓ Le 26 juillet dernier, un autre beau moment passé au 5 à 7 de Barmaid d'un soir. Monsieur Régis Joseph a relevé le défi. Un gros merci et Bravo. Un très beau montant a été remis à l'organisme « Fondation Linda Lemoire-Brown ».

#### **Rencontres**

- ✓ Je félicite monsieur Rudy Duguay pour avoir monté un tournoi de volleyball.  
L'implication des citoyens, c'est une formule gagnante. Belle initiative citoyenne.

### **MONSIEUR CHRISTIAN GRENIER, CONSEILLER**

Monsieur Grenier nous fait part du travail accompli dans les dossiers suivants :

#### **Sécurité incendie**

- ✓ Petit rappel concernant la 11<sup>e</sup> édition de la compétition régionale de pompiers volontaires. Douze (12) équipes sont inscrites.

### **Travaux publics**

- ✓ Quelques cas ont été décelés d'émanation de monoxyde de carbone à l'intérieur de certaines résidences suite aux travaux de dynamitage qui s'effectuent présentement sur la rue St-Pie X et la 3<sup>e</sup> avenue Est.

### **Barmaid d'un soir – Message du directeur du service incendie**

- ✓ Le 19 juillet dernier, le directeur du service incendie, monsieur Stéphane Lepage était l'hôte d'un 5 à 7 « Barmaid d'un soir ». Celui-ci tient à remercier les gens qui ont participé incluant les membres du Conseil municipal. Un montant approximatif de 650 \$ a été remis à l'organisme sans but lucratif « Le Collectif Aliment-Terre ».

### **Développement économique**

- ✓ Aucune rencontre du comité de revitalisation n'a eu lieu depuis la dernière séance du Conseil mais les dossiers continuent de cheminer. Une résolution a d'ailleurs été adoptée au point 15 de la présente séance.

### **Site historique national du Banc-de-pêche**

- ✓ L'achalandage, les touristes sont au rendez-vous.
- ✓ Un point a été soulevé auprès du C.A. du Site historique national à l'effet que le trottoir pour piétons entre le Restaurant l'Ancre ou le musée et le stationnement de celui-ci, devrait être mis en place (avec lignes jaunes, traverse pour les piétons) afin d'éviter d'éventuels accidents pour ceux et celles qui doivent emprunter cette voie publique.
- ✓ Les après-midis sur la galerie: Sur 5 de prévus, 3 ont eu lieu. Il en reste 2 dont le prochain est le 7 août prochain.

### **21. AFFAIRES NOUVELLES**

Aucune.

### **22. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune.

### **23. LEVÉE DE LA SÉANCE**

2022-08-252

Avant la levée de la séance, Monsieur le Maire informe les citoyens qu'une rencontre avec l'honorable Diane Lebouthillier a eu lieu à laquelle tous les élus et la direction générale ont été invités à assister afin de partager nos orientations.

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame Nancy Anglehart, conseillère

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** que la séance soit levée. Il est 20 h 18.

---

Marc Loisel, maire

---

Daniel Langlois, directeur général et greffier